MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

LETTRE ÉCONOMIQUE
Égypte

Une publication du SE du Caire
Numéro 151 juillet/août 2024

Le chiffre du mois

820 M USD

Le montant du troisième déboursement du programme FMI

Sommaire

Actualités 3
Forum urbain mondial 3
Relations économiques bilatérales 3
Brèves économiques 5
Notes d'analyse 9
Budget de l'Etat 2024/25 9
Les enjeux marins 12
Panorama énergétique de l'année 2023 15
Indicateurs macroéconomiques 18

« SI NOUS VOULONS QUE TOUT RESTE PAREIL, IL FAUT QUE NOUS CHANGIONS TOUT »

G. Tomasi di Lampedusa, « Il Gattopardo » (« Le Guépard »)

Trois mois après le début de son troisième mandat et un mois après la démission de son gouvernement, le Président Sissi a officialisé le 3 juillet la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale. En dépit de la reconduction à ses fonctions du Premier ministre Mustafa Madbouli, le changement opéré par ce remaniement s'avère majeur avec 20 nouveaux ministres sur 30 et un cabinet légèrement resserré, signe d'une volonté de coordination renforcée sur certains dossiers, économiques notamment. Le maintien à leurs postes, avec des responsabilités accrues, de personnalités influentes (Plan et Développement Economique ; Transports et Industrie) et la nomination d'autres connues pour leurs compétences techniques solides et leur engagement en faveur des réformes (Finances ; Commerce extérieur et Investissements, dont le portefeuille est rétabli) sont autant de signes adressés aux investisseurs et bailleurs sur la priorité donnée à la stabilité économique et à la poursuite d'adaptations structurelles indispensables, fussent-elles douloureuses. Ainsi, le démantèlement progressif de certaines subventions s'est poursuivi cet été, avec le relèvement des prix du carburant de 15% et prochainement de l'électricité jusqu'à 50% pour certains ménages. Les premières interventions publiques des ministres sont sans ambiguïté : transparence budgétaire, rationalisation de la dépense publique, stratégie affinée d'investissements et de financements, désendettement. Toutefois, l'enjeu principal demeure celui de la consolidation de la croissance dans une Egypte endettée qui reste vulnérable à la conjoncture internationale et à la confiance des investisseurs. Si le tourisme résiste remarquablement et les entrées de capitaux, notamment de la diaspora, sont en nette progression, attirés par des rendements élevés, les recettes du Canal de Suez, en théorie les moins instables des trois rentes du pays, demeurent fortement fragilisées par les attaques en mer Rouge. Le dernier « black Monday » du 5 août n'a pas épargné l'Egypte, avec une sortie ponctuelle importante de capitaux, certes limitée au regard des flux entrants massifs des derniers mois mais révélatrice de la volatilité des financements opportunistes qui constituent l'essentiel de la liquidité. Or, les marges budgétaires et monétaires sont désormais limitées pour absorber tout nouveau choc de confiance. Après avoir défendu le chemin parcouru vers un régime de change durablement flexible et la consolidation budgétaire, les autorités doivent donc accélérer les réformes en faveur du désengagement de l'Etat et du développement du secteur privé, pour rassurer définitivement les investisseurs sur la qualité de la gouvernance économique. L'Egypte serait alors ancrée dans une croissance durable, créatrice d'emplois et de richesses pour son indéniable vivier de talents, et garante de la stabilité et de la continuité auxquelles les autorités sont légitimement attachées.

Pascal Furth, Chef du service économique

Actualités

Forum urbain mondial

Du 4 au 8 novembre, Le Caire va accueillir la 12e édition du Forum urbain mondial. Cela fait plus de 20 ans que le forum n'a pas été organisé sur le continent africain.

Il s'agit du plus grand événement non normatif des Nations unies ouvert à tous. Il offre l'opportunité à des milliers de participants mobilisés sur les sujets d'urbanisation de partager leurs pratiques et leurs connaissances sur la façon dont les villes sont construites, planifiées et gérées.

La France participera activement à cet événement, avec un pavillon dédié où les intervenants sélectionnés pourront présenter leurs projets, sous forme de pitch de 10 à 15 min.

Si vous êtes intéressés, lien vers formulaire de candidature et contact : coordination@pfvt.fr

Plus d'infos sur le Forum urbain mondial : World Urban Forum (unhabitat.org)

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants des mois de Juillet et Août 2024 :

- 2 juillet : remise du rapport OCDE « Examen des politiques en faveur de la croissance verte de l'Égypte », auquel le Service économique et l'AFD ont contribué en tant que relecteurs. Cet examen passe en revue les progrès réalisés sur la voie du développement durable et de la croissance verte au cours de la dernière décennie, et propose 40 recommandations pour aider l'Égypte à améliorer ses performances environnementales et à poser les bases d'un avenir durable.

- 2 juillet : L'ambassadeur de France a inauguré, avec le gouverneur d'Alexandrie Mohamed Taher El-Sherif un projet de mobilité électrique porté par VUF Bikes et Transdev et financé par la Direction générale du Trésor grâce à un don de 500 000 euros, grâce auquel 27 vélos cargos à assistance électrique de fabrication française circuleront bientôt dans les rues d'Alexandrie pour en faire une ville plus durable.

- **15 au 18 juillet :** La cheffe du Service des affaires bilatérales et du financement des entreprises de la Direction générale du Trésor Magali Cesana s'est rendue en mission au Caire du 16 au 18 juillet 2024. Elle s'est notamment entretenue avec le vice-premier ministre, ministre des Transports et de l'Industrie Kamel el Wazir, la ministre de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale Rania al Mashat, la Conseillère économique du premier ministre Gehad Saleh, le Gouverneur de la Banque centrale Hassan Abdallah, le vice-ministre des Finances Yasser Sobhi, et le représentant du FMI au Caire Alex Segura Ubiergo. La mission a également été l'occasion de tenir le 15e comité de pilotage de la feuille de route métro du Caire.

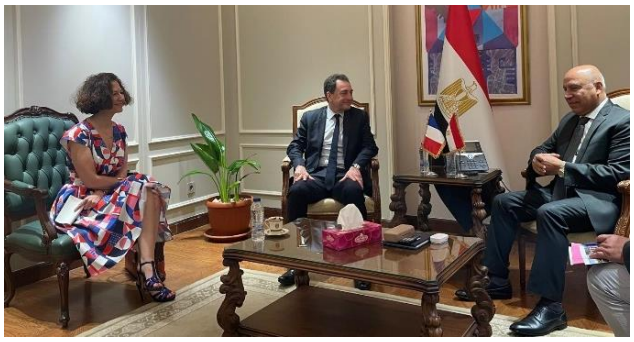

- **23 juillet :** L'ambassadeur de France a rencontré le ministre des Entreprises publiques Mohamed Ibrahim Ahmed El Shimi, au cours d'un échange fructueux qui a permis d'évoquer les perspectives de coopération entre les groupes français et les entreprises publiques égyptiens dans de multiples secteurs.

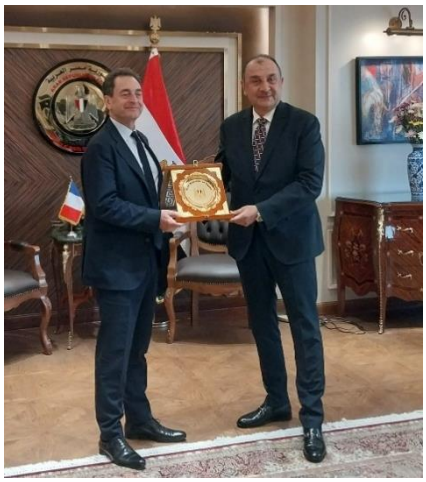

Brèves économiques

1. Troisième revue du programme FMI

Le Conseil d'administration du FMI a achevé la troisième revue de la facilité élargie de crédit de 8 Md USD le 29 juillet 2024, permettant le déboursement de 820 M USD. Les réformes économiques entreprises par les autorités égyptiennes commencent à porter leurs fruits. Début mars 2024, le taux de change de la livre égyptienne a été unifié dans le cadre du passage à un régime de change flexible et à un système libéralisé. Les pressions inflationnistes diminuent progressivement atteignant 27,5% à la fin de l'exercice 2023/24 contre 32,5% en avril lors du second décaissement. Les pénuries de devises ont été résolues, les réserves de change représentent environ 14% du PIB (47 Md USD). L'augmentation des prix du carburant (+15% par litre) et la réduction des subventions énergétiques contribuent à l'assainissement budgétaire. Malgré ces résultats positifs, l'Egypte doit poursuivre ses efforts dans la gestion de sa dette, qui représente 70% de ses recettes, et dans la maîtrise des investissements publics. L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et la stimulation du secteur privé restent des priorités. Les défis régionaux exigent une vigilance continue pour maintenir une économie stable.

2. Diminution des revenus du canal de Suez

Depuis mi-novembre 2023, les attaques en mer Rouge compliquent la navigation sur le canal de Suez, principale rente de l'Egypte, où transit approximativement 10% du commerce maritime mondial. Cette insécurité a contribué à une baisse significative des revenus du canal de Suez, passant de 8,76 Md USD sur l'exercice 2022/23 à 6,74 Md USD pour 2023/24, soit une réduction de 23% en glissement annuel. Le nombre de passage de navires a ainsi reculé de 22%, passant de 25 911 à 20 148. Cette diminution s'est concentrée sur les deux derniers trimestres, alors que de nombreux transporteurs ont préféré emprunter le cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud), dont les revenus ont doublé depuis janvier 2024. Face à cette situation, l'Autorité du canal de Suez a mis en place des incitations pour attirer davantage de passages. Ces mesures comprennent des remises variés, variant entre 10% et 75%, valables jusqu'à la fin de l'année 2024. Cependant, malgré ces efforts, les coûts pour les navires demeurent élevés, exacerbés par une augmentation des primes d'assurance couvrant les risques de guerre, qui sont passées de 0,3% à 1% de la valeur de la coque en janvier 2024, reflétant le risque accru dans la région.

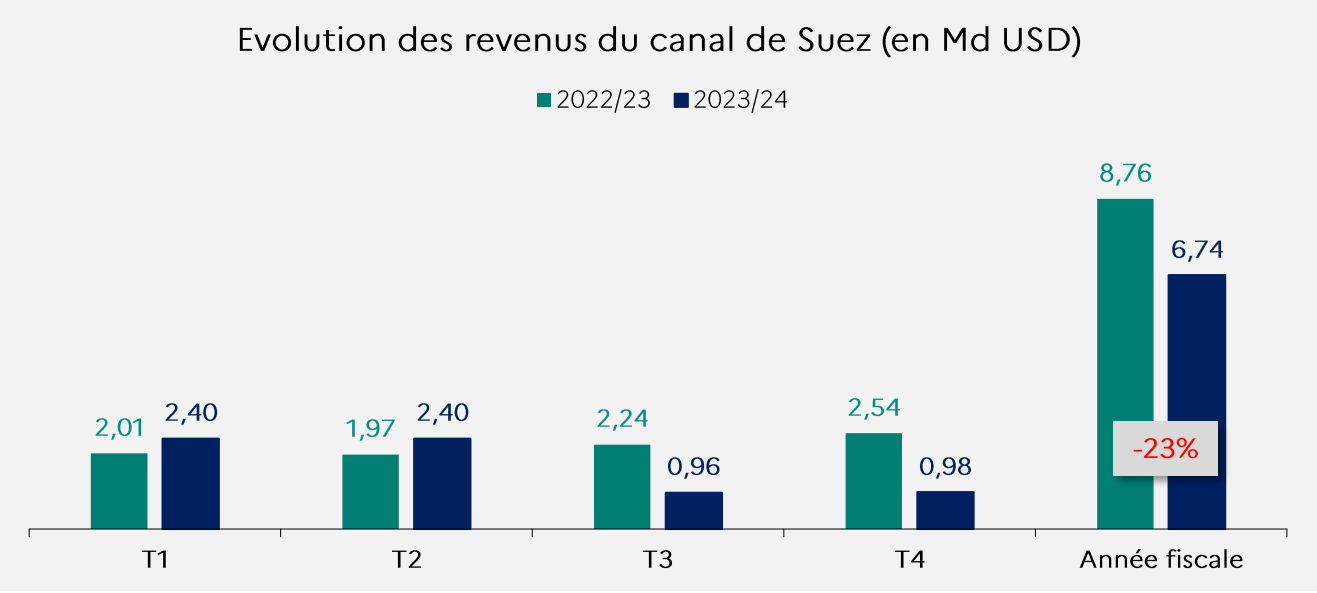

Source : Banque centrale d'Egypte. Note : en l'absence de données publiées, les revenus du T4 2023/24 ont été estimés par le SE du Caire grâce aux déclarations de l'Autorités du canal de Suez.

3. Augmentation des transferts de la diaspora

L'Égypte se classe comme le septième pays au monde recevant le plus de fonds de ses expatriés, avec environ 10,2 millions d'Égyptiens vivant à l'étranger (2023). Ces transferts constituent la principale source de devises pour le pays, dépassant les recettes touristiques et les revenus du canal de Suez. En mai 2024, la Banque centrale d'Egypte a enregistré une hausse des transferts de la diaspora pour le troisième mois consécutif. Ils ont augmenté de 73,4% en glissement annuel, atteignant environ 2,7 Md USD, contre 1,6 Md USD à la même période l'année précédente. Sur les trois dernières années fiscales, les transferts de la diaspora ont diminué de 31% en glissement annuel, représentant 6,7% du PIB en 2021/22, puis 5,6% en 2022/23. En 2023/24, ils sont estimés à 6,1% du PIB. Cette reprise peut être attribuée à la flexibilisation du marché des changes, aux rendements élevés offerts par les bons du Trésor en livre et à la mise en place progressive des réformes économiques sous l'égide du programme d'assistance du FMI.

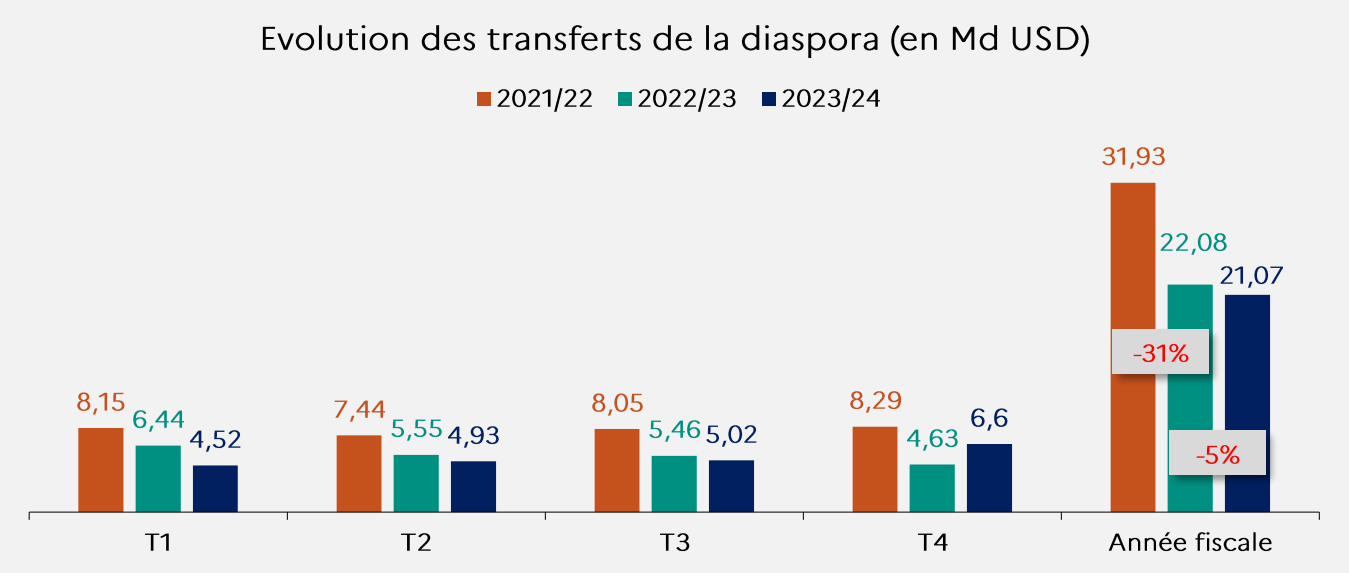

Source : Banque centrale d'Egypte. Note : en l'absence de données publiées, les revenus du T4 2023/24 ont été estimés par le SE du Caire grâce aux déclarations de la Banque centrale d'Egypte.

4. La principale destination d'investissement du continent

L'Égypte est la troisième destination pour les investissements en Afrique en 2024, juste derrière les Seychelles et l'île Maurice, selon un rapport de la Rand Merchant Bank. Avec un PIB de 404 Md USD et une croissance prévue de 4,2% en 2024 (FMI), elle représente la plus grande économie du continent. Avec un marché intérieur de 111 M d'habitants et une position géographique stratégique à proximité des marchés européens qui constituent le principal partenaire commercial du pays, comptabilisant 1,9 Md USD de flux d'IDE en 2022/23. Le secteur des télécommunications connaît une croissance rapide, avec un taux de pénétration internet atteignant 73% en 2024 contre 34% en 2014 selon la Banque mondiale. Elle se classe également en troisième position en termes de diversité de produits et de services au sein de ses secteurs d'activités. Malgré les tensions géopolitiques régionales, le canal de Suez demeure un atout stratégique majeur, facilitant le commerce international.

Comparé à ses voisins d'Afrique du Nord, le Maroc, classé cinquième, est limité par sa taille de marché, qui est 34% plus petite que celle de l'Égypte. La Tunisie, en septième position, subit encore les effets négatifs sur sa croissance de la révolution de jasmin et de la pandémie. L'Algérie, quant à elle en dixième position, souffre d'une dépendance aux hydrocarbures et d'instabilité politique.

5. Hausse drastique des prix de l'électricité

En août 2024, le gouvernement a mis en place une augmentation substantielle des prix de l'électricité, avec des hausses allant de 14,5% à 50% pour les ménages, et environ 40% pour les grandes industries. Concrètement, les prix ont grimpé jusqu'à 2,23 EGP/kWh pour ceux qui consomment plus de 1 000 kWh, contre 1,65 EGP auparavant. Pour le secteur industriel, les prix sont passés de 1,40 EGP/kWh à 1,94 EGP/kWh. Cette augmentation, la première en quatre ans pour les grandes industries, a été motivée par une montée des coûts de production, principalement due à la hausse des prix du gaz naturel et à la dévaluation continue de la livre égyptienne. Le gouvernement égyptien prévoit que ces ajustements tarifaires permettront de réaliser des économies d'environ 30 Md EGP (614 M USD) sur le budget de l'exercice 2024/25. Ces économies visent à réduire le déficit budgétaire et à financer des services publics essentiels tels que la santé et l'éducation, tout en maintenant les subventions sur d'autres secteurs.

6. Le premier marché carbone volontaire du continent

Le 14 août 2024, l'Egypte a franchi une étape historique en lançant le premier marché carbone volontaire d'Afrique. Cette initiative fait suite aux engagements pris lors de la COP27 en novembre 2022, visant à renforcer la position du pays dans la lutte contre le changement climatique. Géré par la Bourse égyptienne (EGX), ce marché permet aux entreprises d'acheter ou de vendre des crédits pour compenser leurs émissions de carbone. Le cadre législatif, établi par le Décret ministériel n° 4664 de 2022, a été mis en place par l'Autorité de régulation financière (FRA) en collaboration avec le ministère de l'Investissement, pour la création de cette plateforme au sein de l'EGX. Plusieurs entreprises ont déjà commencé à utiliser cette nouvelle plateforme. Isis Organic, un leader dans le secteur alimentaire en Egypte, a acheté 500 tonnes de crédits carbone via l'Egyptian Biodynamic Association (EBDA). Daltex, un acteur majeur de l'agriculture égyptienne, a acheté 1 500 crédits carbone provenant d'un projet d'agroforesterie en Inde, géré par VNV Advisory.

De plus, plusieurs sociétés financières, dont CI Capital, ont reçu l'approbation de la FRA pour commencer à négocier des certificats de réduction des émissions de carbone et des contrats à terme sur le marché. Parmi les autres entreprises prêtes à se lancer figurent Mubasher Financial Services, Arab African International Securities, Arabeya Online Brokerage de la Bank Audi, Pioneers Brokerage, et Cairo Capital Securities.

7. Lancement de la stratégie nationale bas carbone

L'Égypte a dévoilé sa Stratégie nationale pour l'hydrogène bas carbone, avec pour ambition de capturer jusqu'à 8 % du marché mondial d'ici 2040 et de se positionner comme un hub mondial. Cette stratégie se déploie en trois phases : 1) lancement des projets pilotes pour établir les bases d'une économie de l'hydrogène (années 2020), 2) augmentation de la production pour renforcer sa présence sur le marché (années 2030), et 3) maintien de sa position en intégrant l'hydrogène dans l'industrie et les transports (années 2040). Ce plan prévoit la production annuelle de 5,8 M de tonnes d'hydrogène vert, nécessitant un investissement d'environ 60 Md USD. En renforçant sa sécurité énergétique, le gouvernement vise à réduire sa dépendance aux importations de pétrole tout en contribuant à la décarbonisation mondiale. Sur le plan économique, la mise en œuvre de cette stratégie pourrait augmenter le PIB du pays de 10 à 18 Md USD et créer plus de 100 000 emplois, principalement dans des secteurs hautement qualifiés. Pour financer ce projet, l'Égypte mise sur des prêts concessionnels, des investisseurs étrangers, et des incitations gouvernementales. À ce jour, 23 protocoles d'accord et neuf partenariats ont été signés. La production d'hydrogène vert nécessitant d'importantes quantités d'eau, l'Égypte prévoit de recourir à la désalinisation en raison de la pénurie d'eau. Le processus d'électrolyse, qui génère également de la saumure, doit être géré avec soin pour éviter tout impact environnemental. Enfin, le gouvernement prévoit de développer de nouvelles sources d'énergie renouvelable dédiées à cette production, afin de ne pas compromettre l'approvisionnement électrique actuel du pays.

8. Légère contraction de l'indice PMI

L'indice PMI (Purchasing Managers' Index) de l'Egypte s'est établi à 49,7 en juillet 2024, signalant une légère contraction de l'activité économique non-pétrolière. Bien qu'en dessous du seuil de 50, il marque le niveau le plus élevé en près de trois ans. Cette performance est soutenue par la croissance des exportations pour le troisième mois consécutif, malgré une baisse des ventes intérieures. En parallèle, l'emploi a enregistré une légère hausse par rapport à juin. Cependant, les coûts des intrants ont augmenté, atteignant leur plus haut niveau depuis mars 2024, en raison de la hausse des prix des matières premières, ce qui pourrait peser sur les marges des entreprises dans les mois à venir.

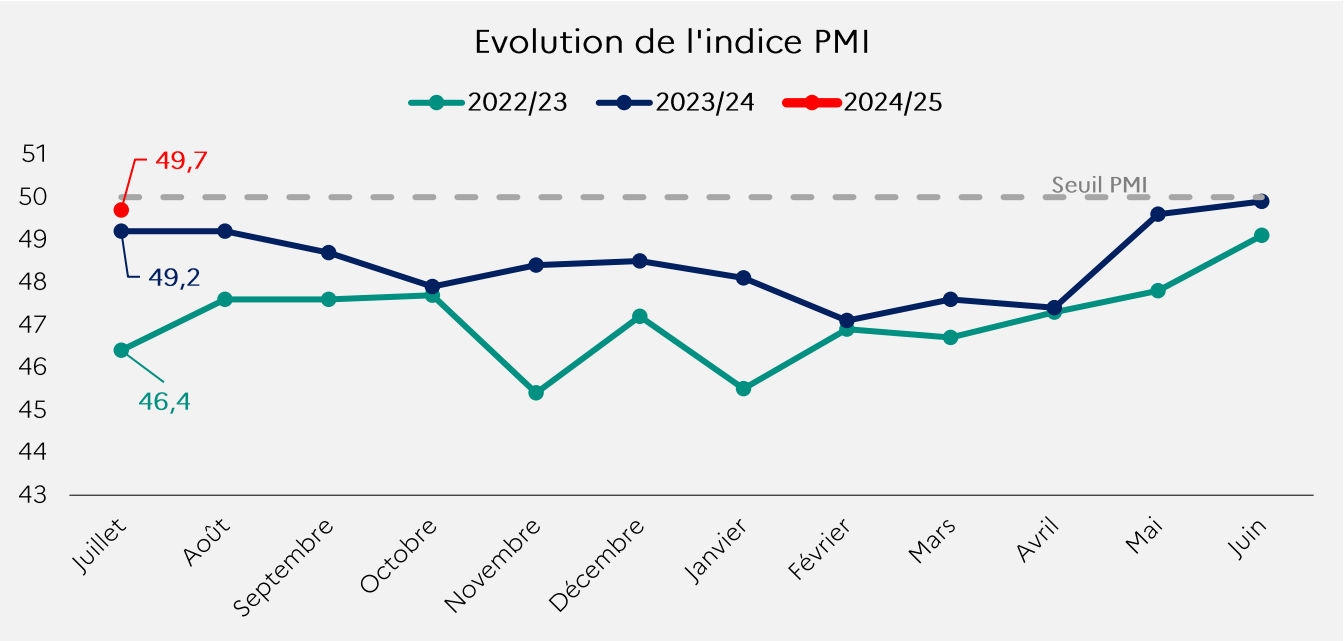

Source: S&P Global. Note: Le « seuil PMI » fixé à 50 indique la frontière entre l'expansion économique (au-dessus de 50) et la contraction (en dessous de 50) dans le secteur privé non-pétrolier par rapport au mois précédent.

9. Soutien de la BERD de 20 M USD aux PME et investissements verts

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accordé un prêt de 20 M USD au Crédit Agricole Égypte pour soutenir les PME et encourager les investissements verts, en ligne avec la stratégie Vision Égypte 2030. Ce financement, comprenant 3 M USD du Fonds vert pour le climat (GCF), cible des projets d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau et d'énergies renouvelables dans des secteurs clés comme l'agro-industrie et le résidentiel. Les PME, qui constituent 98% entreprises égyptiennes et contribuent à 43% du PIB tout en employant environ 47 M de personnes, font face à un déficit de financement de 46 Md USD. Ce prêt de la BERD vise à combler ce manque en renforçant la capacité des PME à adopter des technologies vertes, stimulant ainsi une croissance économique durable et respectueuse de l'environnement

10. Prise de participation de Noatum Maritime dans Safina

Le 18 août 2024, Noatum Maritime, une société de logistique des Émirats arabes unis et filiale d'AD Ports Group, a acquis une participation majoritaire dans Safina, l'un des principaux fournisseurs de services maritimes en Égypte. Safina sera rebaptisée Noatum Maritime Egypt et continuera à opérer depuis ses six sites stratégiques en Égypte, desservant 15 ports majeurs, dont Sokhna, Damietta et Alexandrie. Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie plus large de Noatum pour renforcer sa présence dans la région MENA, après avoir déjà acquis une participation de 70% dans la société mère de Safina, IACC Holdings, en 2022. Les fondateurs de Safina conserveront une participation minoritaire et continueront à soutenir la croissance sous la nouvelle marque. La transaction devrait être conclue au troisième trimestre 2024, bien que les détails financiers n'aient pas été divulgués.

Notes d'analyse

L'Egypte concrétise ses efforts de consolidation budgétaire pour 2024/25

L'adoption du budget de l'État égyptien pour l'exercice 2024/25 (juillet à juin) s'inscrit dans un contexte contraint, en lien avec les faibles marges budgétaires disponibles et les objectifs de consolidation budgétaire fixés dans le cadre du programme FMI. Le déficit et la dette publique n'en sont pas moins en légère hausse par rapport à l'exercice précédent – respectivement de 7,3% et de 96,4% du PIB (contre 6,1% et 84% pour l'exercice 2023/24). Si l'excédent primaire est attendu à 3,5% du PIB, le service de la dette continue de représenter une part significative du budget (11% du PIB, +35% en valeur) et 70% des recettes. La forte contraction de la dépense primaire à 12% du PIB en 2024/25 (contre 16% en 2023/24) compense partiellement la faiblesse des recettes publiques à 15% du PIB. L'élargissement du périmètre du budget de l'Etat et le déploiement d'une stratégie de moyen terme vont toutefois dans le bon sens.

La présentation d'un premier budget consolidé du secteur public et l'amorçage d'une stratégie d'assainissement des finances publiques à moyen terme

Le cadrage macroéconomique du budget 2024/25 repose sur des hypothèses réalistes

Suite à la libéralisation du taux change en mars 2024, l'Égypte a bénéficié d'importants flux de capitaux à travers le projet Ras El Hekma (35 Md USD), l'augmentation du programme FMI (de 3 à 8 Md USD), une assistance macro-financière de l'UE (5 Md EUR sur les 7,4 Md EUR de soutien, dont 1 Md signé en juin 2024) et le programme d'aide budgétaire de la Banque mondiale (700 M USD, approuvé en juin 2024). Les prévisions de croissance pour 2024/25 sont soutenues, estimées à 4,2% par le gouvernement et à 4,1% par le FMI, malgré un ralentissement à 2,9% pour 2023/24 après 3,8% en 2022/23 (le FMI prévoit une croissance à moyen terme de 5,6% en 2027/28 grâce aux réformes structurelles). Des risques subsistent cependant : la tentation d'un retour à un système de change fixe (après une dépréciation de l'EGP de 56% par rapport à l'USD sur 2023/24), la persistance d'une inflation élevée (le FMI projette une moyenne de 21,2% en 2024/25), et les conséquences du conflit Israël-Hamas (dont ses répercussions en mer Rouge), pouvant nuire à la position extérieure, à la croissance et aux recettes fiscales. Cette tendance s'aligne avec le resserrement de la politique monétaire (+800 pdb au début 2024). Le prix du baril de pétrole est prévu à 80 USD pour 2024/25 – légèrement inférieur à l'estimation de 85 USD pour 2023/24 – dans un contexte de reprise coûteuse des importations de gaz naturel liquéfié (GNL). Les prix du blé resteraient stables à 280 USD pour le blé importé et 2 000 EGP (~67 USD) pour le blé local. Le taux d'intérêt moyen des bons du Trésor et des obligations d'État devrait baisser de 26,5% à 25% pour 2024/25.

L'amélioration de la gouvernance des finances publiques passe par l'élargissement du périmètre du secteur public et des efforts de consolidation à moyen terme

Le budget 2024/25 intègre pour la première fois l'administration centrale, les administrations locales, les organismes de service publics et 59 entités économiques. Cet élargissement, qui vise à améliorer la transparence et le pilotage de la politique économique, porte la dette du secteur public de 92,4% à 101,9% du PIB en 2024/25.

Définitions des périmètres de consolidation

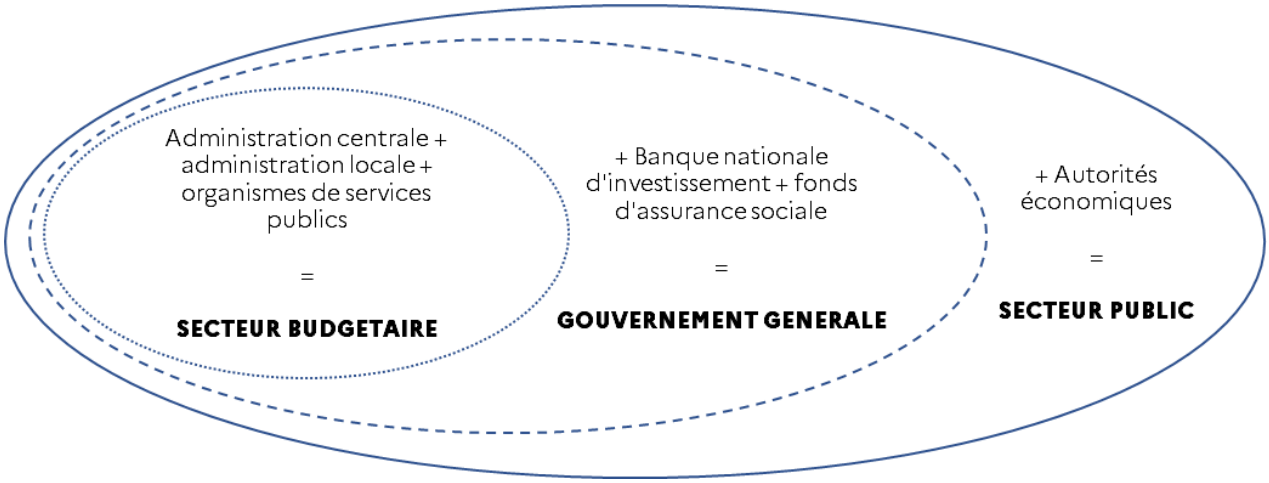

Source : ministère des Finances, budget 2024/25.

Une stratégie des finances publiques de moyen terme (2024-2028) a également été élaborée avec une trajectoire de désendettement très affirmée (la dette publique devrait diminuer à 80% du PIB en 2026/27, comparé aux prévisions de 71,8% par le FMI et 84,3% par la Banque mondiale). Le plafond de la dette publique pour 2024/25 est fixé à 16 000 Md EGP (96,4% du PIB), avec l'objectif d'atteindre une maturité moyenne de la dette de 4,7 ans d'ici juin 2024, contre 3,4 ans en juin 2024, grâce à une stratégie de diversification. Le gouvernement entend réduire le poids du service de la dette à 30% des dépenses à moyen terme (contre 37,5 % en 2023/24 et 47,4% budgétés en 2024/25). La trajectoire de désendettement repose sur des excédents budgétaires primaires successifs : 3,5% du PIB en 2024/25 (après 6,1% en 2023/24 et 1,6% en 2022/23), grâce à la réduction de la dépense publique primaire, budgétée à 12% mais réalisée à 16% en 2023/24, et prévue à 12% du PIB, ainsi qu'à la baisse des recettes publiques budgétée à 17%, réalisée à 18% en 2023/24, et prévue à 15% du PIB. La nouvelle loi sur la gestion financière publique instaure par ailleurs un cadre budgétaire à moyen terme pour renforcer la crédibilité et le pilotage de l'investissement public, remplaçant le budget annuel actuel. Des lois harmonisant les procédures budgétaires entre les ministères ont enfin été promulguées.

Entre affichage et réalité : une consolidation des finances publiques par la contraction de la dépense

A contrario des réformes soutenues par les programmes des bailleurs, les recettes fiscales réelles sont attendues en baisse

La hausse nominale des recettes publiques à 2 625 Md EGP en 2024/25 (+23% par rapport à 2023/24) correspond à une baisse réelle, de 18% à 15% du PIB, le gouvernement expliquant ne pas vouloir faire reposer le désendettement public sur les ménages et les entreprises. L'augmentation des recettes publiques résulte du dynamisme des recettes fiscales (+23,9%), constituant 77% des recettes totales. Elle repose principalement sur l'inflation et la croissance économique, ainsi que sur l'élargissement de la base fiscale grâce à la numérisation et à la rationalisation des exonérations fiscales. Cette meilleure mobilisation est un élément du programme FMI qui prévoit une croissance de 1% du PIB des recettes fiscales et des dividendes. Bien que certains postes présentent des hausses significatives - l'impôt sur le revenu devrait progresser de 11,9% (malgré la hausse du seuil d'exonération de 33% à 60 000 EGP), les taxes sur les biens et services de 23% en raison de la réforme prévue de la TVA et les taxes sur le commerce extérieur de 38,1% - le budget 2024/25 affiche une baisse des recettes fiscales réelles (de 13% à 12% du PIB). La hausse des recettes non fiscales, budgétées à 17 Md USD, repose principalement sur la progression des dividendes de l'Autorité du canal de Suez de 91,3% et ceux tirés des entreprises publiques 309% (et non sur les recettes tirées des cessions d'actifs publics), ce qui peut apparaître en opposition avec l'objectif de désengagement public de l'économie.

Alors que le gouvernement souhaite renforcer le volet social de sa politique, l'essentiel de la hausse de la dépense publique est le fait du poids du service de la dette

La hausse de la dépense publique à 3 870 Md EGP en 2024/25 (+29% par rapport à 2023/24, dont +24,1% de dépenses hors charge de la dette) est principalement due à l'explosion du service de la dette (+63,8%), qui représente 81% de cette hausse et 47,4% des dépenses totales (55,3% des recettes fiscales), en raison d'échéances lourdes cette année et de la dépréciation de la livre égyptienne. Hors service de la dette, la dépense publique est en hausse de 10%, reflétant en partie le renchérissement des prix (importation d'énergie et de blé, médicaments et soins) et la mise en œuvre d'une série de mesures sociales annoncées en février 2024 (hausses de 50% du salaire des agents publics ; +1 000 EGP du salaire minimum des fonctionnaires) ainsi que l'élargissement du nombre de bénéficiaires des programmes d'aides (Takaful et Karama). L'investissement public (critère indicatif du programme FMI plafonné à 1 000 Md EGP pour 2024/25), élevé par rapport à la moyenne des trois années précédentes (432 Md EGP), devrait être en baisse de 11% pour 2024/25 par rapport à 2023/24, à 561 Md EGP. La forte contraction de la dépense primaire en termes réels (c'est-à-dire sans taux d'intérêt ni inflation), de 16% à 12% du PIB entre 2023/24 et 2024/25, démontre la volonté du gouvernement de mener une politique de consolidation budgétaire. L'augmentation de 20% des moyens consacrés à la politique sociale (4% du PIB), élève ce poste au second rang des dépenses, après le service de la dette, et dépasse le niveau plancher fixé dans le cadre du programme FMI. De plus, le gouvernement s'attaque vigoureusement aux subventions : quadruplement du prix du pain subventionné en juin 2024, qui le reste néanmoins à 87% pour ses quelque 70 millions de bénéficiaires, ou encore l'augmentation des prix du carburant. La budgétisation des dépenses sociales apparaît donc davantage comme une réallocation des ressources plutôt qu'une augmentation.

Synthèse du budget 2024/25

Md EGP	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24 Prévision	2023/24 Réalisé	2024/25
Dépenses	**1 579**	**1 831**	**2 185**	**3 000**	**2 991**	**3 870**
Salaires et indemnités des accidents du travail	319	359	412	494	470	575
Achats de Biens et de Services :	81	100	128	137	139	167
Biens	46	61	75	79		82
Services	35	39	51	58		85
Service de la dette	565	585	774	1 360	1 120	1 834
Dépenses d'accompagnement, de prévention, sociales et autres	264	343	454	533	530	636
Autres dépenses	100	115	127	142	145	162
Achats d'actifs non financiers (autres dépenses / investissements)	249	330	289	334	587	496
Revenus	**1 109**	**1 347**	**1 564**	**2 420**	**2 142**	**2 625**
Impôts	834	991	1 259	1 551	1 530	2 022
Subventions	3	4	5	4	2	4
Autres revenus	272	352	300	865	610	600
Déficit / Excédent de trésorerie	470	484	621	579	849	1 245
Détention nette d'actifs financiers (= des ventes)	2	0	11	24	24	2
Déficit total	**472**	**474**	**610**	**555**	**824**	**1 243**
Excédent primaire	**93**	**100**	**165**	**805**	**296**	**591**
Revenus / PIB	16%	17%	16%	17%	17%	15%
Dépenses publiques / PIB	23%	23%	22%	22%	25%	23%
Trésorerie / PIB	6,8%	6,1%	6,1%	4,2%	7,2%	7,3%
Déficit / PIB	6,8%	6,1%	6,0%	4,0%	7,0%	7,3%
Contributions	1,3%	1,3%	1,6%	5,8%	2,5%	3,5%
Ratio dette brute / PIB	85%	87%	96%	89%	84%	88%

Source : Budget 2024/25, ministère des Finances

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

Carole LEBRETON, Attachée économique

Les enjeux marins en Egypte

L'économie bleue est un des fondamentaux de l'économie égyptienne : le tourisme et le trafic via le canal du Suez, représentent respectivement la deuxième et troisième rente étrangère. Toutefois, même si l'Egypte se montre allante au niveau des négociations internationales environnementales marines, avec les signatures de nombreuses conventions internationales (par exemple la convention de Ramsar sur les zones humides, la convention de Barcelone, convention de Jeddah (PERGESA) dans le golfe d'Aden et la mer rouge) les priorités égyptiennes en matière d'économie bleue sont avant tout appréhendées sous le prisme économique, avec un début de prise en compte de la dimension environnementale, pour notamment en assurer sa soutenabilité.

L'océan, levier a la croissance économique

L'Egypte souhaite se positionner comme un hub à l'export, notamment sur les énergies propres

Avec 50 ports maritimes et 197 terminaux s'étendant sur 37,5 km, un accès à deux marchés portuaires distincts : le littoral de la Méditerranée orientale (porte d'entrée et trafic de transbordement) et de la mer Rouge (porte d'entrée et trafic interligne), l'Egypte est dotée d'une position géographie favorable et souhaite se positionner comme centre commercial et logistique global, stratégie récemment mise à mal par la multiplication des attaques en mer Rouge. A cet effet, l'Egypte a lancé un important programme de développement portuaire, avec notamment l'expansion du port d'Alexandrie (nouveau terminal polyvalent au port d'Alexandrie opéré par CMA-CGM, inauguré en juin 2023 par le président Sissi) et de Dekheila. Les efforts de décarbonation du secteur maritime sont à ce stade essentiellement axés sur l'ambition de positionner l'Egypte comme hub d'exportation d'énergies propres : renouvelables (production énergie éolienne : 1625 en 2023 contre 545 MW en 2014 ; solaire : 1688 en 2023 contre 20 MW en 2014, objectif 60% dans le mix électrique en 2030) et d'hydrogène vert (25 protocoles d'accords signés pour 100 Md USD d'investissement théorique), dont l'ammoniac vert.

Une alternative au stress hydrique égyptien

L'océan est également identifié comme un levier majeur pour maintenir la croissance économique égyptienne, pour palier l'insuffisance croissante des ressources en eau. Selon la FAO, l'Egypte devrait atteindre le seuil de stress hydrique absolu (moins de 500 m^3/hab/an) d'ici 2025, dû en partie à une pression démographique importante (+2,5% par an). Les besoins en eau de la population égyptienne s'établissent à 114 Md de m^3 par an ; les ressources en eau estimées à 58 Md m^3 par an ne permettent toutefois pas de les couvrir avec un déficit annuel en de 54 Md de m^3. Ce déficit est principalement couvert par un taux de recyclage de l'eau (re-use) important, estimé à 80%, qui permettent une consommation effective d'eau avoisinant 110 Md de m^3 par an, plus de 80% étant destiné à l'agriculture. Pour faire face à ce déficit, le recyclage en eau n'étant plus suffisant, l'Egypte lance un large programme de dessalement d'eau qui vise la production de 5 et près de 9 millions m^3 d'eau par jour respectivement d'ici 2025 et 2050.

Un potentiel levier au développement de biotechnologie

La recherche scientifique sur la thématique des océans est actuellement peu développée en Egypte. Il existe certes des centres publics de recherche, dont l'Institut national d'océanographie et de la pêche, avec plusieurs centaines de chercheurs et des implantations avec différentes succursales réparties sur le territoire, notamment à Hurghada, dans le golf de Suez, mais ils disposent de ressources limitées et de peu de coopérations internationales. Des institutions, privées comme l'Arab Academy pour les sciences, la technologie et le transport maritime, financé par la Ligue Arabe, dispose de moyens plus conséquents. L'Egypte, consciente des richesses de

ses fonds marins (les récifs coralliens couvrent environ 3 412 km², avec un minimum de 0,7% de la zone affectée par le blanchiment du corail) et de leur ampleur, avec près de 3 000 km de côtes et des fonds marins), souhaite développer les biotechnologies marines, notamment pour renforcer sa production aquacole en forte expansion ces vingt dernières années (77,3% de la production totale de 2,2 millions de tonnes en 2021, plan pour atteindre 3 millions de tonnes en 2025, correspondant à l'auto-suffisance) . C'est d'ailleurs une des sept priorités établies par le comité dédié à l'économie bleue, installé par le Premier ministre en 2022, réunissant ministres de l'environnement, des transports, du pétrole et coordonné par l'autorité du canal de Suez.

La prise en compte croissante de la dimension environnementale

L'intégration d'une composante verte dans la stratégie touristique égyptienne

La stratégie touristique égyptienne, générant des revenus de 13,6 Md USD en 2022/23 soit 9% du PIB et 10% de l'emploi total, s'inscrit dans une logique de tourisme de masse (14,9 M de touristes en 2023, objectif 18 M en 2024), y compris dans les zones côtières qui représentent 50% du flux touristique. Toutefois, dans l'optique de maintenir cette rente en préservant ces ressources côtières et maritimes, cette stratégie s'est légèrement infléchie ces dernières années pour prendre en compte la dimension environnementale. Pour ce faire, l'Egypte s'appuie sur son réseau d'aires protégées, au nombre de 30 dont 6 maritimes, représentant 14% du territoire égyptien, avec l'objectif d'atteindre 40% en 2030 selon la Stratégie nationale « Vision 2030 », ce qui placerait l'Egypte au-dessus des objectifs posés par la convention de Kunning/Montreal. Il est ainsi prévu à l'horizon fin 2024 de déclarer l'ensemble des récifs coralliens de la mer Rouge ("Great Fringing Reef"), qui s'étendent sur plus de 1 800 km comme zone protégée.

Toutefois, la protection de ces aires protégées et les infrastructures proposées reste parcellaire (moins de la moitié disposerait d'un plan de gestion structurée), avec pourtant plus de 10 millions de touristes par an pour les aires marines protégées dans la mer Rouge. Pour pallier ce manque de moyens, le gouvernement a récemment revu la tarification d'accès, générant 500 M EGP de revenus additionnels en 2023, dont 25% affectés à la gestion de ces parcs. Est également autorisée la concession de ces parcs à des acteurs privés, sous couvert de respect d'engagements environnementaux. Le programme ECO-EGYPT, financé par l'UNDP, a contribué à la valorisation de ces réserves via des campagnes de communication, l'engagement des communautés locales/tribales et la promotion des opportunités d'investissement. D'autres programmes internationaux visant à verdir les villes côtières sont également en cours, avec le PNUD à Sharm El Sheikh et l'ONUDI à Hurghada. La protection des récifs coraliens est également soutenue par l'USAID, avec un engagement initial de 15 M de dollars, visant à attirer également d'autres sources de financement, dont privé. Le secteur de l'hôtellerie a également été ciblé, avec la création d'un écolabel national « Green Star Hotel (GSH) », qui compte 183 hôtels certifiés, la mise en place d'un cadre réglementaire pour le développement d'écolodge et la promotion du label Green Fin dans les centres de plongées (formation de certificateurs nationaux).

L'intégration du risque environnemental dans la gestion des zones côtières

Les villes côtières sont particulièrement vulnérables face à la montée du niveau des eaux et aux risques d'inondation, à l'instar de Port Saïd et d'Alexandrie. A Alexandrie, 45% de la population vit en dessous du niveau de la mer, avec un affaissement du sol de 1,6 mm par an. Selon certaines projections, 30 à 50% de la vieille ville pourrait être submergée d'ici 2050. Pour faire face à ce risque, la ville, avec le support de partenaires de développement internationaux, initie l'intégration de ces risques dans sa planification urbaine, avec la préparation d'un Action Plan Climat soutenu par la Banque mondiale. La GIZ développe des outils pour la gestion des risques climatiques adaptée à la planification urbaine. Des projets de solutions basées sur la nature sont

également développés (financement Fond vert pour le climat), tel que le projet de renforcement de 69 kilomètres de côtes, grâce à un système de digue naturelle.

Enfin, la pollution plastique marine, qui représenterait 250 000 T dans la Méditerranée, affectant la qualité et le volume de capture de pêche en déclin ces dernières années, affectée également par la surpêche (25 à 50% des stocks de poissons seraient surexploités), commence à être abordée par les autorités au niveau national, mais aussi au niveau des principales villes côtières, à travers notamment des actions de sensibilisation conjointe des autorités et d'ONG, tel que Banlastic à Alexandrie ou Hepca en Mer rouge, ou à des projets de coopération internationale, tel que le projet Pôle Economie Circulaire d'Alexandrie (PECA) mené avec le soutien de la région Sud et du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Alexandra LAMOTTE, Conseillère régionale développement durable

Panorama énergétique de l'année 2023 : l'étau se resserre autour de la production de gaz naturel

Dans le sillage des retombées énergétiques de la guerre en Ukraine et du conflit au Proche-Orient, l'année 2023 a été marquée par une aggravation des difficultés, amorcées en 2022, que rencontre l'Égypte dans la production de gaz naturel, à son plus bas niveau depuis 2017, dues notamment au rendement en fort déclin du principal champ opéré par Eni en Méditerranée, et par l'inscription dans la durée des tensions sur la production d'électricité. Les répercussions sont à constater sur le front des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL), source vitale de devises pour le budget égyptien, qui se sont effondrées de moitié en 2023, mais également à l'égard des besoins de consommation intérieure qui ne sont désormais plus couverts (en témoigne la campagne de délestages depuis l'été 2023, fait inédit depuis la Révolution), l'Égypte enregistrant un déficit en gaz naturel pour la première fois en six ans. Face à la forte pente haussière de la demande, l'Égypte tente d'accélérer la mise en service de nouvelles capacité renouvelables avec des cibles ambitieuses. Revue de la 74ème revue statistique de l'Energy Institute (anciennement produite par Bp).

Un mix électrique toujours massivement carboné, de hautes ambitions en matière de renouvelables

En 2023, la consommation d'énergie se maintient à un niveau élevé (3,94 exajoules), quoiqu'en légère baisse (-1,1% en glissement annuel), après deux années de forte hausse (+5% en 2022 et +7% en 2021), liée en partie à l'effet de base par rapport à 2022, record historique de consommation d'énergie traduisant la forte reprise de l'activité en Égypte post-pandémie. Le chiffre de 2023 reste bien supérieur aux années pré-Covid (+4% par rapport à 2019), reflétant une hausse tendancielle de la demande intérieure (+1,2% de croissance annuelle moyenne sur la décennie 2013-2023), la consommation ayant en outre été artificiellement contenue cette année par la politique de délestage menée par les autorités depuis l'été 2023, jusqu'à deux heures quotidiennes selon les localités, en raison de la pénurie de gaz naturel. La consommation égyptienne d'énergies primaires est carbonée à 93% selon une répartition inchangée par rapport à 2022 : 55% est comblée par du gaz naturel, 38% par du pétrole, tandis que l'hydroélectrique compte pour 3%, de même que les autres renouvelables (solaire & éolien). La part du charbon est quant à elle quasiment nulle (1%). Suivant la pente de la consommation d'énergie, les émissions de CO_2 associées à ce secteur sont orientées à la baisse en 2023 (-1,5 % en g.a.), l'Égypte se situant, avec 232,1 Mt de CO_2 émises en 2023, au 27e rang mondial (0,7% des émissions globales).

En 2023, ce sont 220 TWh d'électricité qui ont été produits en Égypte (+1,6% en g.a.) selon un mix qui demeure très semblable à 2022, et carboné à 89 % (81% de l'électricité sont générés à partir de gaz naturel). Seuls 24,8 TWh étaient d'origine renouvelables (+2,6% en 2023, ce qui marque un ralentissement du rythme comparé au TCAM de la décennie passée, à 5,3%). Plus précisément, l'éolien et le solaire comptent pour 5% du mix électrique, et l'hydroélectrique pour 6%. Le barrage d'Assouan, qui doit faire l'objet d'une réhabilitation par Siemens pour en prolongée la durée de vie et porter sa capacité de production à 3GW, compte pour l'essentiel de la capacité hydroélectrique installée du pays (2,65 GW sur 2,83 GW), sur laquelle le Grand barrage de la Renaissance fait peser un risque. En 2023, 13,8 TWh d'électricité ont été produits par l'énergie hydraulique (+ 4% en g.a.). La production solaire et éolienne compte pour 11 TWh en 2023, soit une très modeste augmentation de +0,7% à comparer aux 21,2% de hausse annuelle moyenne sur 2013-2023. La production éolienne (5,7 TWh, exclusivement offshore) est en hausse de +4,1%, contrairement au solaire qui enregistre une légère baisse de -2,6% en g.a. avec 5,2 TWh générés, résultat néanmoins très comparable aux productions des deux

dernières années. Le rapport fait état d'évolutions de capacités installées nettement plus favorables que l'an passé : en matière solaire, elles auraient augmenté de +7,7% en 2023 (bien que très en-deçà des +48% sur 2013-2023), s'établissant à 1,86 GW (un chiffre sensiblement supérieur aux données de la revue MEES en août 2024 qui indique 1,76 GW de solaires (et 1,84 GW pour l'éolien). Pour l'éolien, la hausse serait plus marquée, avec +15% de capacité installées (1,89 GW en 2023). Cette double orientation positive ne doit pas faire oublier que la marche sera haute pour atteindre les cibles très ambitieuses fixées par le gouvernement, qui vise un ajout de 28 GW d'énergies renouvelables sur les 5 à 7 prochaines années, avec 3 à 4 GW injectés sur le réseau d'ici l'été 2025, afin d'atteindre les 42% du mix d'origine renouvelable d'ici 2030.

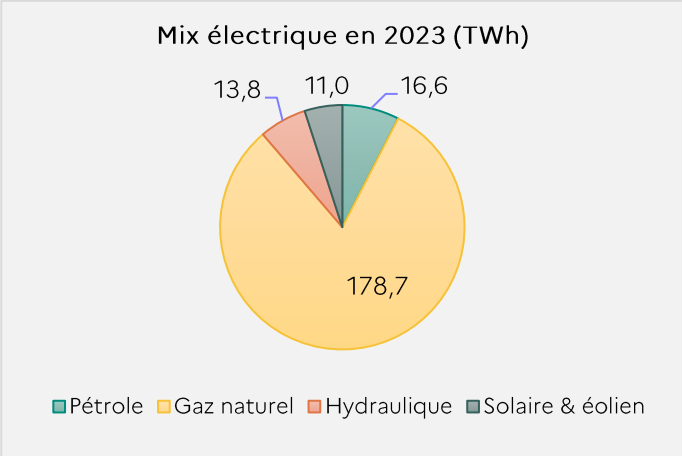

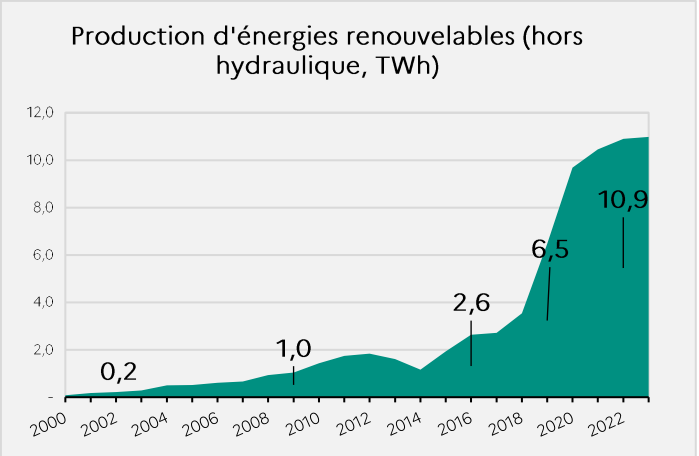

Source : Energy Institute.

La production égyptienne de gaz naturel en chute libre pénalise lourdement les exportations de GNL

L'année 2023 a été marquée par la confirmation et l'approfondissements des tensions alarmantes sur la production de gaz naturel déjà présentes en 2022. La production s'est en effet affaissée de -11,5 % en g.a. (deuxième chute consécutive, encore plus marquée que celle de 2022 à -4,9%), s'établissant à 57,1 Md m3, soit 5,52 Md pieds cubes/jour, son niveau le plus bas depuis 2017 : cette chute, appelée à durer en l'absence de nouvelles découvertes, s'explique principalement par les difficultés rencontrées en Méditerranée orientale (74% de la production égyptienne) sur Zohr, champ gazier offshore majeur opéré par Eni. Entré en production en décembre 2017, il avait atteint son pic à 2,96 Md pieds cubes / jour au T1 2021, retombé aujourd'hui à 1,85 Md pieds cubes / jour en raison de problèmes d'infiltration chroniques. Le désert occidental suit également une trajectoire baissière (-7%), et la production nationale de gaz s'est révélée largement insuffisante pour couvrir la demande en électricité qui a atteint des records (34,7 GW au cœur de l'été 2023), provoquant des coupures de courant programmées dans tous les pays qui se sont prolongées jusqu'à l'été 2024. La consommation de gaz naturel s'est élevée en 2023 à 60 Md m^3 (-0,9% en g.a.), induisant pour la première fois depuis 2018 un solde négatif de -2,9 Md m^3 soit 280 M pieds cubes / jour (en rupture avec les solides excédents dégagés en 2012 et 2022, resp. 5,7 et 3,9 Md m3). La difficulté est accrue par le manque de découvertes ces dernières années : le rapport n'a pas réévalué les chiffres des réserves depuis 2020 (l'année 2023 a compté un seul nouveau gisement significatif, Nargis, annoncé par Chevron (3,5 tcf) qui ne devrait pas donner ses premiers fruits avant 2026), mais l'Égypte détiendrait 1,1% des réserves mondiales prouvées, correspondant à plus de 36 années de production au rythme actuel.

L'Égypte s'est ainsi vue en 2023 dans l'incapacité de couvrir sa demande intérieure ni a fortiori de satisfaire ses ambitions exportatrices de GNL. Les volumes de GNL exportés se sont effondrés en 2023, affichant une baisse de -47% en g.a, atteignant leur niveau le plus bas depuis six ans soit 4,9 Md m3, avec une interruption des expéditions pendant l'été et la mise en sommeil de l'une des deux unités de liquéfaction,

Damiette, à partir de juin. L'essentiel des volumes exportés sur l'année (3,2 Md m^3) sont à destination de l'Europe (1,3 Md m3 vers la Turquie) et 1,6 Md m3 vers l'Asie Pacifique. Cette chute de moitié tranche avec les volumes records exportés en 2021 et 2022 (autour de 9,2 Md m^3), et avec la croissance annuelle moyenne de +2,3% sur la décennie passée, et ramène les exportations égyptiennes à leur niveau de 2019. Des importations de GNL, très résiduelles mais annonciatrices des tendances de 2024, auraient même été comptabilisées depuis l'Indonésie en 2023 (7 M m^3) alors qu'aucun volume n'avait été importé par l'Égypte depuis 2018. Les importations de gaz naturel israélien, que le conflit à Gaza n'a que momentanément perturbées, ont pourtant enregistré leur record historique en 2023 (835 M pieds cubes / jour, +38% en g.a.), n'ont pas permis d'endiguer l'effondrement des exportations de GNL, fortement dommageable pour les finances publiques égyptiennes.

Un secteur pétrolier également en demi-teinte et fortement dépendant des importations

Le rythme de la baisse de production pétrolière ralentit, avec une quasi stabilisation à -0,4% en 2023 (contre un TCAM de -1,5% sur la dernière décennie), s'établissant à 610 000 barils/jour (essentiellement pétrole brut et condensat (565 000 b/j) mais également liquides de gaz naturel (45 000 b/j)). En l'absence de réévaluation depuis 2020, le rapport fait état de réserves en baisse continue (-3,3% sur 2009-2019) à hauteur de 3,1 Md barils (0,2% des réserves mondiales et 14 ans de production pour l'Égypte au rythme actuel, i.e. le ratio le plus faible d'Afrique et du Moyen-Orient). À noter néanmoins que le service de presse de la Présidence égyptienne relayait en août 2024 le chiffre de 3,3 Md barils de réserves. La consommation de pétrole s'établit à 742 000 b/j (-1,8% en g.a.) induisant un déficit conséquent de 132 000 b/j. Le rendement des raffineries enregistre lui une lourde baisse (-15% après une hausse de +4,8% en 2022), à 529 000 b/j en dépit d'un plan de modernisation de six des sept raffineries du pays lancé par le ministère du Pétrole en 2019, illustrant une production toujours bien inférieure aux capacités de raffinage de l'Égypte, inchangés depuis 2018 (785 000 b/j).

Sarah JICQUEL, Cheffe du pôle Infrastructures, Environnement et Santé

Indicateurs macroéconomiques

	Egypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient			
PIB nominal (2023)	398,4 Md USD				3803,1 Md USD			
dont : Services	62,7 %				-			
dont : Industrie	26,5 %				-			
dont : Agriculture	10,8 %				-			
PIB par habitant	3 770 USD (2023)				8 562 USD (2023)			
	2021/22	**2022/23**	**2023/24**	**2024/25** (proj.)	**2021**	**2022**	**2023**	**2024** (proj.)
Taux de croissance réel	6,7 %	3,8 %	3,0 %	4,1 %	4,1 %	5,6 %	2,0 %	2,9 %
Déficit budgétaire (% PIB)	-6,2 %	-7,8 %	-8,4 %	-7,3 %	-2,2 %	3,1 %	-0,4 %	-1,3 %
Excédent primaire (% PIB)	1,3 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %	-1,0 %	3,9 %	0,7 %	0,3 %
Solde courant (% PIB)	-3,5 %	-3,0 %	-2,5 %	-2,4 %	4,2 %	10,3 %	5,3 %	3,9 %
Taux d'inflation (% annuel)	8,5 %	23,5 %	32,2 %	19,9 %	14,0 %	14,4 %	16,5 %	14,4 %
Dette publique (% PIB)	88,5 %	95,9 %	96,4 %	82,8 %	52,1 %	43,9 %	43,3 %	40,9 %
Dette externe (% PIB)	32,8 %	41,8 %	43,0 %	40,7 %	56,3 %	48,2 %	46,1 %	45,0 %
Taux de chômage (2023)	7,3 %				9,2 %			

Source : Ministère des finances - Egypte, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte, FMI, Calcul SE Le Caire, OIT.

	En Md USD	2020/21	2021/22	2022/23
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)	70,8	87,3	70,8
	Transferts de travailleurs expatriés	31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE	5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier	23,4	11,8	9,9
	Solde globale	**1,9**	**-10,5**	**0,9**
Secteur bancaire (Juillet 2024)	Crédit à l'économie (% dépôts)	49,7 %	48,4 %	-
	Fonds propres (% total des actifs)	6,9 %	6,6 %	7,1 %
	Créances douteuses (% prêts totaux)	3,5 %	3,2 %	-

Source : Ministère des finances - Egypte, Banque centrale d'Egypte.

Agence de notation de la dette souveraine	Note	Perspective	Action	Date
Moody's	Caa1	Positive	Révision à la hausse	7 mars 2024
Standard & Poor's	B-	Positive		18 mars 2024
Fitch	B-	Positive		9 mai 2024

Indicateurs trimestriels Comptes externes (Md USD)	2022/23				2023/24			
	T1 Juil-Sept	T2 Oct-Déc	T3 Janv-Mar	T4 Avr-Juin	T1 Juil - Sept	T2 Oct-Déc	T3 Janv-Mar	T4 Avr-Jui
Solde commerciale	**-9,10**	**-6,45**	**-8,00**	**-7,61**	**-7,94**	**-10,71**	**-10,14**	-
dont hydrocarbures[1]	*-0,11*	*1,88*	-	-	*-1,31*	*-1,77*	-	-
Balance des services	**4,05**	**6,81**	**3,68**	**7,38**	**5,20**	**3,96**	**2,10**	-
Revenus du tourisme	4,07	3,25	2,99	3,32	4,45	3,32	3,10	-
Revenus du canal de Suez	2,01	1,97	2,24	2,54	2,40	2,40	0,96	-
Transferts diaspora (nets)	6,44	5,55	5,46	4,63	4,52	4,93	5,02	-
Compte courant	**-3,19**	**1,41**	**-3,49**	**0,56**	**-2,81**	**-6,83**	**-7,46**	-
Solde compte de capital et financier	**4,42**	**-1,63**	**5,27**	**0,88**	**1,77**	**6,59**	**11,67**	-
dont flux nets d'IDE	*3,30*	*2,43*	*2,22*	*2,09*	*2,32*	*3,21*	*18,18*	-
dont flux nets d'inv. de portefeuille	*-2,16*	*-0,86*	*-0,41*	*-0,34*	*-0,52*	*0,78*	*14,38*	-
Solde de la balance des paiements	**0,52**	**0,08**	**-0,32**	**0,60**	**0,23**	**-0,64**	**4,54**	-

Source : Banque centrale d'Égypte. Note : les hydrocarbures incluent les exportations et importations de pétrole brut, produits pétroliers, carburants pour navires et avions et le gaz naturel.

Indicateurs mensuels 2023/24		Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.
Inflation (g.a) *en %*	Inflation urbaine	34,6	33,7	29,8	35,7	33,3	32,5	28,2	27,5	25,7
	Inflation sous-jacente	35,9	34,2	29,0	35,1	33,7	31,8	27,1	26,6	24,4
Taux d'intérêts (corridor BCE) *en %*	Taux de rémunération des dépôts	19,3	19,3	19,3	21,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3
	Taux de refinancement	20,3	20,3	20,3	22,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3
Taux de change *Au dernier jour du mois*	EGP pour 1 EUR	33,6	34,0	33,4	33,4	50,9	51,3	51,1	51,3	52,6
	EGP pour 1 USD	30,8	30,8	30,8	30,8	47,2	47,8	47,2	48,0	48,5
Réserves officielles (Mds USD) *à la fin du mois*		30,8	30,8	30,8	30,8	47,2	47,8	47,2	48,0	48,5

Source : Banque centrale d'Égypte.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « Abonnement LEE » en objet à pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr